

Historique de l'action sociale



Dans cette rubrique

- Publications
- Historique de l'action sociale
- Compétences
- Partenaires et associations

Plus de 200 ans d'histoire : de la charité à l'action sociale

- 1796 Reconnaissance du "droit des pauvres" et création des bureaux de bienfaisance dans les communes (loi du 7 frimaire an V)
- 1889 Le congrès international d'assistance met sur pied la charte d'assistance
- 1893 Loi sur l'assistance médicale gratuite à domicile ou en établissement hospitalier ; création d'un bureau d'assistance dans chaque commune
- 1904 Loi d'assistance aux enfants
- 1905 Loi d'assistance aux vieillards, infirmes, incurables privés de ressources
- 1913 Aide sociale aux femmes en couches et aux familles nombreuses
- 1926 Création de l'Union des bureaux de bienfaisance
- 1928 Loi sur les assurances sociales
- 1932 Développement des allocations familiales
- 1938 : 1^e édition du Code de la famille et de l'action sociale
- 1945 Instauration de la sécurité sociale
- 1953 Réforme des lois d'assistance et création des bureaux d'aide sociale qui regroupent bureaux de bienfaisance et bureaux d'assistance (décret du 29 novembre 1953)
- 1986 Suite aux lois de décentralisation, **transformation des BAS en centres communaux d'action sociale**
- 1988 Loi instituant le RMI
- 1990 Création des Fonds Solidarité Logement (FSL)
- 1992 Création des Fonds d'Aide Aux Jeunes (FDAJ)
- 1995 Décret sur l'organisation, le fonctionnement et les compétences des CCAS
- 1997 Création de la Prestation Spécifique Dépendance
- 1998 Loi d'orientation relative à la prévention et à la lutte contre les exclusions
- 2000 Mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle (CMU) et adoption du Code d'action sociale et des familles
- 2001 Loi sur l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie
- 2002 : loi rénovant l'action sociale et médico-sociale
- 2004 : création de la CNSA (Caisse nationale de solidarité et d'autonomie)
- 2005 Loi de programmation pour la Cohésion Sociale - Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- 2008 : Loi généralisant le R.S.A. et reformant les politiques d'insertion

Informations pratiques



CCAS de Lorient

50 cours de Chazelles à Lorient

Tél. : 02 97 02 23 67

CCAS La Passerelle

7 bd Cosmao Dumanoir à Lorient

Tél. : 02 97 84 15 50

Horaires d'ouverture

CCAS, 50 cours de Chazelles.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

CCAS - La Passerelle, galerie commerciale de l'Orientis.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Informations Repères

[Ecrire au CCAS](#)

[Faire un don au CCAS](#)

[Foire aux questions](#)

[Mentions légales](#)



Liens

[Ministère affaires sociales et santé](#)

[Conseil général du Morbihan](#)

[Transports urbains CTRL](#)

[Semaine bleue](#)